

En vous abonnant dès maintenant pour l'année scolaire 2025-2026,
recevez ViteLu gratuitement jusqu'au 30/06/2025. (suspension de l'abonnement en juillet et août 2025)

COORDONNEES DE L'ADHERENT (ADRESSE DE FACTURATION)

Établissement :
Adresse :
Tél. : Mail direction ou comptabilité : @ :

COORDONNEES DE L'ABONNE :

ViteLu est un journal numérique bi-hebdomadaire mis à disposition sur un espace abonné sur www.lilavie.fr

Établissement :
N°SIRET :
Adresse :

Tél. :
Nom et fonction du professionnel référent :

OBLIGATOIRE : Mail pour accéder à l'espace abonné et être informé de la parution d'un nouveau numéro :

@ :

VOTRE ABONNEMENT DE 10 MOIS DU 2 SEPTEMBRE 2025 AU 30 JUIN 2026 :

- Un abonnement facturé par site géographique utilisateur du journal. (Ex : une association gestionnaire de 3 services utilisant ViteLu doit souscrire 3 abonnements et paie une adhésion.)

- * LiLavie est une structure associative non commerciale, l'adhésion est annuelle et obligatoire. Si vous prenez plusieurs abonnements, vous ne payez qu'une adhésion.

Pour faire vivre l'association LiLavie, nous nous engageons à ne pas transférer le journal à un site non abonné

J'adhère à l'association LiLavie :	10 € (obligatoire*)
Abonnement de septembre 2025 à juin 2026 :	70 €
Total :	

FACTURATION (EN SEPTEMBRE 2025) :

Je souhaite recevoir une facture : OUI NON

Si oui : par mail par courrier via Chorus

Pour un dépôt de votre facture sur le portail Chorus, merci de préciser :

n° SIRET :

n° d'engagement juridique :

Code service :

PAIEMENT :

Par chèque à l'ordre de LiLavie

Par virement

Par mandat administratif

IBAN: FR76 1548 9047 6300 0605 9320 136

RIB: 15489 04763 00060593201 36

BIC : CMCIFR2A

Domiciliation: Crédit Mutuel Laval Bretagne

Pour être sûr de recevoir nos mails, vérifiez auprès de votre service informatique que l'adresse lilavie@lilavie.fr est sur votre liste blanche (liste des adresses autorisées à vous contacter). Un abonnement de 94 numéros dure environ 1 an. Cela inclut la fermeture du service et la non diffusion de journaux pendant les congés d'été, de Noël, certains jours fériés... Notre association adhère au principe de la RGPD. Lorsque vous nous adressez des photos, des textes d'usagers, vous vous engagez à recueillir leur accord préalable.

Fait le :

Signature :